

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de VONNAS

COMMUNE
DE

CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT

☎ : 03.85.31.52.27

E-mail : mairie@cruzilleslesmepillat.fr

Cruzilles-Lès-Mépillat, le 30 juin 2026

Réunion du Conseil Municipal, en Mairie, le : Jeudi 9 juillet 2026, à 19h30.

Ordre du Jour

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 5 juin 2026
- Compte-rendu des réunions : Communauté de Communes
Syndicats locaux
Commissions Communales
- Délibération : choix de l'entreprise pour la réfection de la route de la Ronde et de la Rassassière
- Délibération : institution de la RODP pour les ouvrages de distribution de gaz
- Délibération : institution de la RODP pour les ouvrages de distribution d'électricité
- Délibération : approbation de la convention d'utilisation des salles communales entre la commune de Cruzilles-lès-Mépillat et les associations
- Délibération : approbation de la convention entre la commune de Cruzilles-lès-Mépillat et le Département de l'Ain relative aux travaux d'aménagement de sécurité sur la RD66
- Délibération : admission en non-valeur de titres irrécouvrables
- Délibération : décision modificative n°1 – année 2026 – budget photovoltaïque
- Délibération : adoption du règlement intérieur du fonctionnement du Conseil municipal
- Délibération : adhésion au Service d'économe de flux – SIEA
- Délibération : mission de collecte et de valorisation des certificats d'économie d'énergie par le SIEA
- Délibération : approbation de la participation financière de la commune de Cruzilles-lès-Mépillat au projet « classe découverte – Savoir Nager » 2026-2027
- Point : sur la fête du village – Bar « Petit Saint Denis »
- Informations diverses

Sincères salutations.

Maire,
Dominique BOISER

